Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER

69287 Lyon cedex 02

Email: formation@groupe-edilaix.com

Tel: +33472497911



PROGRAMME Le droit d'accession

REF: DFO-016

De quelle manière le propriétaire d'un immeuble peut-il devenir propriétaire de ce qui s'incorpore au bien comme, par exemple, lors de la construction ou de l'aménagement sur terrain d'autrui ? L'accession immobilière comporte également des applications particulières au voisinage d'un cours d'eau, dont les effets varient selon les situations.

Textes: Articles 547 et suivants du Code civil

Lien du site boutique : https://www.edilaix.com/produit/le-droit-daccession/

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

• Être capable d'appréhender le principe et les hypothèses de l'accession immobilière

Contenu de la formation

- I.- La propriété du sol et ses conséquences
 - A.- La présomption de l'article 552 du Code civil
 - B.- Le cas particulier de la construction sur le terrain d'autrui
 - C.- Les clauses dites « d'accession »
 - D.- La mise à l'écart de la règle de l'accession (Les droits de superficie ; La division volumétrique)
- II.- Le rivage d'un cours d'eau
 - A.- L'alluvion
 - B.- Les îles et variations du lit des cours d'eau

Profils des apprenants

• Avocats, notaires, géomètres-experts, administrateurs de biens, syndics, administrateurs judiciaires

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER

69287 Lyon cedex 02

Email: formation@groupe-edilaix.com

Tel: +33472497911



- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant. Ce QCM devra être réalisé dans un délai de <u>8 jours après</u> la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres). Référent handicap : Alexandra MARTIN <u>formation@groupe-edilaix.com</u>. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de : Yves STERVINOU - Président de la société Edilaix Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap Julie STERVINOU - Gestionnaire de formation

Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com

Livret d'accueil participant